

## Le Père Mark Miller : soigner les gens jusqu'à la fin de leur vie

*Julien Fradette*



Le Père Mark Miller, rédemptoriste, est préoccupé par tout ce qui touche à la fin de vie et il est préoccupé en particulier par la législation qui va rendre légale au Canada l'aide médicale à mourir. Il était de passage à Winnipeg, le 12 mai 2016, où il a parlé devant un large public rassemblé à la paroisse St. Timothy pendant la Semaine nationale pour la vie et la famille.

Le Père Miller a été bioéthicien clinique au Saint Paul's Hospital de Saskatoon pendant 16 ans. Suite à sa nomination comme provincial des Rédemptoristes anglophones du Canada et à son

déménagement à Toronto, il continue à contribuer au travail du Centre for Clinical Ethics des hôpitaux St Joseph's et St. Michael's.

La fin de vie est un « temps sacré » selon le Père Miller, mais cela peut être aussi un temps de souffrance et d'agonie où l'on se sent abandonné. Les patients qui venaient le voir lui disaient souvent « Je veux en finir avec ça. » À ce moment-là le plus important était le soulagement de la douleur. « Lorsque la douleur était soulagée et qu'ils savaient qu'on allait s'occuper d'eux, ils voulaient vivre. Ils avaient besoin de savoir qu'ils ne seraient pas abandonnés, » souligne le Père Miller.

Les soins de fin de vie sont dispensés dans le cadre de programmes de soins palliatifs ou dans un hospice. Le Père Miller fait remarquer que les soins palliatifs sont « la forme de médecine la plus holistique qui existe aujourd'hui. » Leur objectif principal est de « vous aider à vivre pendant que vous êtes en train de mourir. » Ces soins sont guidés par « un principe très simple », dit-il. « Nous ne provoquons pas la mort et nous ne prolongeons pas l'agonie. » Pourtant, seuls 30 % des Canadiens ont accès aux soins palliatifs.

Le Père Miller a également abordé le thème, souvent très complexe, des interventions que nous devons accepter, en tant que Catholiques, lorsque notre vie touche à sa fin. « Quelle que soit votre maladie, si vous avez besoin de soins médicaux, vous allez essayer de voir si les avantages des soins qu'on vous propose sont supérieurs aux désavantages. » dit le Père Miller. « Si vous sentez que le poids des soins est trop lourd, vous pouvez les refuser. Il est tout à fait acceptable de dire, 'Je ne veux plus de ce traitement.' » Les effets négatifs qu'un patient peut prendre en compte peuvent être de nature physique, financière ou familiale. C'est au patient de décider. Et s'il décide de refuser ce traitement, les soins palliatifs peuvent être une alternative à prendre en compte.

Le Père Miller a également évoqué le projet de loi C14, actuellement débattu à la Chambre des Communes, sur l'aide médicale à mourir. Il a remis en question le fait que la profession médicale puisse être impliquée dans cette pratique et a adressé cet avertissement. « On dit que c'est une décision prise par le patient



lui-même, mais c'est un mythe. Peut-être que parfois c'est le cas, mais pensez un peu à la chose suivante : combien de fois nos décisions sont basées sur ce que nous ressentons ou sur ce que nous entendons des autres? »

Prenons le cas de quelqu'un qui dirait à sa mère, « Tu sais, maman, nous voyons que tu souffres beaucoup. Alors si tu veux en finir avec tout ça, nous t'aiderons. » « Qu'est-ce que ça fait d'entendre ça? » s'est demandé le Père Miller. Qu'est-ce que cette maman ressentirait, que pourrait-elle dire?

Le Père Miller a aussi abordé le problème des directives médicales anticipées et qui « seraient à appliquer seulement si un malade était incapable de prendre lui-même une décision » concernant ses soins. Il a souligné l'importance pour chacun de faire connaître ses désirs en la matière à l'avance et de parler avec sa famille de ce qu'il/elle désire quant aux soins en fin de vie.

On peut consulter des exemples de directives médicales anticipées sur le site web du St. Paul's Hospital, dans la section Patient and Family Services (en anglais) :

<http://www.stpaulshospital.org/patient/index.php?page=39>

Ces documents ont été conçus par le Père Miller lorsqu'il travaillait au St. Paul's Hospital de Saskatoon.